

Mme Madame JACQUIN Anne-Marie  
24 les Grands Espaces  
63360 ST Beauzire

Tel 06.47.11.49.39.

Reponse a adresa a  
L'adrese ci-dessus.

Objet = PLU Parcelles

ZC045 - B0638

ZD091.

le Commissaire Enquêteur  
le 1. Septembre

A l'attention de M<sup>r</sup> le Commissaire  
Enquêteur -

Fraisse - Bas le 31 Août 2023

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je me permets de vous adresser ce courrier en tant que résidente au N° 9 rue de la Brèche de Roland sur la commune de Fraisse - Bas (15300 - Lavéissière) afin de vous faire part de mon désaccord concernant le devenir de mes parcelles ZC045 - B0638 actuellement constructibles et qui avec le nouveau PLU passeraient non constructibles.

Je tiens à vous informer dans un premier temps que ni ma fille (nu-propriétaire) ni moi-même n'avons été informées de ce projet de changement. J'ai pris connaissance de ceci par hasard en me rendant à la mairie pour demander les plans cadastraux au sujet du projet de constructions de maisons à l'arrière de ma maison.

(000)

(...)

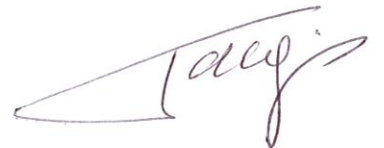
Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à ce courrier et pour votre action en faveur du bien-être des habitants de Fraisse-Bas-

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur l'expression de mes salutations distinguées.

Madame Lebacq Séverine  
(nu-propriétaire)



Madame Jaquin  
Anne-Marie  
(usufruitière)



NB: fait en double exemplaires

- 1<sup>er</sup> le Commissaire Enquêteur
- courrier pour moi-même

- Courrier remis en "mains propres"  
le 1<sup>er</sup>/9/2023 -

M<sup>e</sup> Jacquin Anne-Marie  
24 Les Grands Espaces  
63360 Saint Beauzire  
Tel: 06 47 11 49 39

Adresse du lieu des parcelles  
concernées par le PLU  
Rue de la brèche de Rolland  
Fraisse - Bas  
15300 - Laveissière -

PLU de Laveissière 15300  
(conditions d'aménagement  
et utilisation des sols -)

- propriétaire des parcelles zc45 et B0638  
actuellement constructibles (zone AUB) avec rapport  
spécifiant les accès aux différents réseaux publics  
(eau - électricité - voirie - assainissement).

- estimation faite par un expert foncier au prix  
de terrains à bâtir - d'où dépréciation importante  
de mes terrains si changement au prochain PLU -

- demande un changement de zonage (zone AUB  
actuelle)  
demande de passer en zone constructible -

- Ces 2 terrains sont des propriétés de famille,  
ma fille et moi-même voulons les garder en  
constructibles dans le but d'édifier une maison  
ou vendre afin de laisser la possibilité à des  
locataires de construire sur leur territoire -

